

LA TRANCHE SUR MER



magazine

1^{ER} SEMESTRE 2020 :: N°74

Zoom sur les services
municipaux > P.03-05

■ Des jardins thérapeutiques à
l'EHPAD > P.04-05

■ Nouveaux aménagements
cyclables > P.16

AU SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Zoom sur les services municipaux p.02-05

DOSSIER SENIORS

- L'équipe de l'EHPAD p.06-07
- EHPAD - Des jardins thérapeutiques pour sortir de l'isolement
- « À vos marques, prêts, sportez »

DOSSIER JEUNESSE

- Le CMJ - De nouveaux projets p.08-09
- L'école de la mer - Agrandissement et rénovation p.09
- L'Îlot jeux - La ludothèque p.10
- Les vacances sportives p.10
- L'Îlot copains - L'accueil de loisirs p.11
- Club Ados p.11

ACTION

- Économie - Nouveaux commerces & nouvelles activités p.12
- La Fibre optique sur le territoire p.13
- Travaux - Réfection voiries p.13
- Parkings payants pour l'année 2020 p.13
- Nouvelle antenne réseau p.13
- L'Office de tourisme : p.14-15
 - L'équipe de l'Office de tourisme se complète !
 - Baludik - Nouvelle boucle : sur la trace des «Villageâts»
 - Les salons touristiques
- Vélo - Circuit des plages vendéennes p.15
- Affichage - Deux nouveaux panneaux lumineux p.15

ENVIRONNEMENT

- Pistes cyclables - Aménagement p.16
- Une naissance, un arbre p.16-17
- Coupe des pins dans la forêt domaniale p.17
- Les chenilles processionnaires p.17
- La Caloge p.17
- Un nouveau souffle pour l'écluse à poisson p.17
- Villes et Villages Fleuris - La Tranche-sur-Mer conserve ses trois fleurs p.17

CULTURE

- Un hiver chaud, riche et dynamique p.20
- Making-of de la saison d'été p.21
- Programme du Pôle culturel Les Floraliés 2020 p.21

ASSOCIATIONS

- Zoom sur les associations p.22-25

SÉCURITÉ

- Règles de sécurité pour les enfants dans les véhicules et les automobilistes aux abords des écoles p.24
- Surveillance par caméras vidéo p.24-25
- Surveillance des résidences, commerces et entreprises en cas d'absence p.25
- Police municipale - Un nouveau responsable p.25
- Plan communal de sauvegarde p.26
- Rappel des n° d'urgence p.26

PRATIQUE

- Les navettes p.26-27
- Emploi parcours de la 2^e chance p.27
- État civil p.27
- Numéros utiles p.28

Compte tenu de la campagne électorale en cours et de la législation relative à cette période, M. le Maire ne souhaite pas rédiger d'édito afin de respecter la réglementation en vigueur.



VIE MUNICIPALE

LES SERVICES MUNICIPAUX

La mission principale des services municipaux est une mission de service public.

Les services administratifs, techniques, sociaux, culturels, sportifs... œuvrent au bon fonctionnement de la Mairie et sont présents de manière quotidienne dans la vie de la commune. Les différents services sont organisés comme suit :

Trois services sont sous l'autorité du Maire : la police municipale, le service communication et le service développement structurel.



LA POLICE MUNICIPALE

Véritable force de proximité, la Police municipale assure votre sécurité et votre tranquillité. Ses tâches sont diverses : surveillance des habitations non occupées, encadrement des manifestations publiques, sécurité aux abords des écoles, patrouille de nuit en saison estivale...

Afin d'assurer leur propre sécurité, les agents de police municipale sont dotés d'armes à feu, d'équipements de protection (gilets pare-balles, bâtons télescopiques, etc...).

En période estivale, une présence accrue et active de la Police municipale sur la voie publique, aux côtés de la Gendarmerie nationale, permet d'assurer surveillance, protection et maintien de l'ordre public avec efficacité.



LE SERVICE COMMUNICATION

Le service élabore les supports municipaux institutionnels, en particulier le bulletin municipal, la gazette, la newsletter... Il a également en charge la mise à jour des supports numériques (site internet, panneau lumineux...) et la publicité des manifestations des services jeunesse et culturel.



LE SERVICE DÉVELOPPEMENT STRUCTUREL

Ce service se décline en 3 missions principales :

- Les études préalables (faisabilité technique, estimation budgétaire, plans...) et le suivi des travaux neufs (maître d'œuvre) en étroite collaboration avec M. le Maire,
- La gestion technique et financière des parkings à barrières,
- L'assistance à la gestion du parc informatique et de la téléphonie interne à la commune.



LA DIRECTION DES SERVICES

Les autres services sont managés par le **Directeur général des services**, qui est sous l'autorité du Maire. Ses missions principales sont la préparation et la mise en œuvre des décisions politiques et celles des Élus, la coordination des activités des services et le contrôle du bon déroulement des procédures. Dans ses tâches quotidiennes il peut s'appuyer sur différents services :



LE SERVICE MARCHÉS PUBLICS

Ce service est chargé de l'élaboration et du suivi des dossiers de la Commande publique : marchés publics, délégation de service public (DSP), Autorisation d'occupation Temporaire du domaine public (AOT).



LE PÔLE DES AFFAIRES GÉNÉRALES

Ce pôle est supervisé par l'assistante de direction qui est en charge du secrétariat du Maire et de l'encadrement des agents des services suivants :

LE SERVICE CITOYENNETÉ - AFFAIRES SOCIALES

Sa fonction est de gérer les actes d'état civil : mariages, naissances, décès (en 2018 : 101 actes au total) de délivrer les documents officiels : actes de naissance, mariage, transcription des décès, et de gérer les deux cimetières de la commune. La préparation des opérations électorales (3000 électeurs) la gestion des logements sociaux et des affaires sociales sont également des missions de ce service.

LE SERVICE ACCUEIL GESTION DES SALLES

Premier contact avec le public, l'agent de ce service accueille et renseigne les usagers.

Il assure en outre, la gestion des réservations des salles communales (14 salles) pour la collectivité, les associations, les particuliers et les professionnels.

LE SERVICE DU COURRIER

L'ouverture, l'enregistrement et la diffusion du courrier dans les services concernés sont les activités principales de ce service.



LE PÔLE RESSOURCES HUMAINES JEUNESSE - CULTURE ANIMATION

Ce pôle est supervisé par le directeur général adjoint.

LE SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Ce service gère la masse salariale et assure le suivi des carrières des fonctionnaires territoriaux, du recrutement des titulaires et des contractuels (en particulier des saisonniers, environ 60 par an) jusqu'à l'instruction des dossiers de retraite. Il assure également une veille juridique et statutaire, le plan de formation ainsi que les traitements des paies et cotisations sociales, des absences et le temps de travail des agents.

LE SERVICE COMPTABILITÉ - FINANCES

Ce service transversal constitue un rouage essentiel dans l'organisation et l'activité d'une mairie. Il a pour mission de veiller au bon équilibre des recettes et des dépenses dans le respect du budget voté par le Conseil municipal. Le personnel de ce service s'occupe aussi du recouvrement des recettes et de la taxe de séjour (+ de 800 dossiers), du paiement des factures et de la facturation périscolaire (cantine, garderie, centre de loisirs...)

L'ACCUEIL DE LOISIRS « L'ÎLOT COPAINS »

L'équipe, composée de 4 agents auxquels se rajoutent 8 animateurs en période estivale, propose aux enfants des semaines thématiques, pendant les vacances et les mercredis de l'année scolaire.

Au programme : découvertes culturelles, travaux manuels, activités sportives, sorties nature ou encore ateliers cuisine. Des activités variées qui séduisent, en moyenne, entre 45 et 60 enfants selon les périodes.

LA LUDOTHÈQUE « L'ÎLOT JEUX »

Depuis l'ouverture de l'Îlot Jeux, un agent s'occupe de la gestion et de l'animation du lieu de A à Z.

Avec plus de 1 000 références de jeux et de multiples espaces pour occuper petits et grands (jeux d'imitations, parcours de motricité, jeux de sociétés...) un programme d'animations à l'année et des activités (jeux de piste, défis sportifs...) l'été dans le parc des Floralies, la ludothèque est devenue un rendez-vous incontournable pour bon nombre de familles.

LE SERVICE DES SPORTS ET LE CLUB ADO

En plus des interventions auprès des écoles tranchaises, l'agent en charge du service s'occupe également des vacances sportives. L'été, ce sont en moyenne 3 500 estivants qui profitent des différentes activités encadrées par une équipe de 3 personnes. Concernant le club ado, l'agent assure son encadrement ainsi que l'animation auprès des jeunes de 11 à 17 ans. Il propose également une sortie mensuelle (karting, escalade, cinéma...).

LA RESTAURATION SCOLAIRE

La cantine, située dans l'enceinte de l'école de la Mer, est gérée par deux agents qui assurent l'élaboration des menus et la réalisation des repas quotidiens. Tout est cuisiné sur place, en privilégiant les produits locaux, de saison ou issus de l'agriculture biologique.

LES ATSEM

Deux agents assurent la garderie matin et soir, la surveillance de la cantine et l'assistance des enseignants de l'école de la Mer en qualité d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Pour ces missions, elles travaillent en collaboration avec les agents du service jeunesse.

LE SERVICE CULTURE ET ANIMATIONS

Ce service coordonne la programmation artistique et culturelle de sa réalisation jusqu'à sa promotion. Il est l'acteur principal entre la commune, les compagnies et les artistes. Il assure le suivi organisationnel, technique (en collaboration avec les services techniques) et administratif.



LE SERVICE TRANSPORT

Le chauffeur assure, avec le car de la commune, les déplacements des enfants des écoles publique et privée.



LE PÔLE URBANISME

Le service de l'urbanisme gère l'ensemble des problématiques de développement de l'espace urbain et de l'application du droit des sols sur la commune. À travers son activité d'accompagnement et de conseil auprès des particuliers et des professionnels, ses missions se répartissent principalement :

- La gestion du foncier et du cadastre : renseignements cadastraux, cessions et acquisitions foncières (droit de préemption) délivrance des certificats nécessaires aux cessions immobilières des particuliers, numérotage des voies, alignement, classement et déclassement du domaine public ;
- La réception et la gestion des autorisations du droit des sols : renseignement sur la constructibilité des terrains, réception, instruction et délivrance des autorisations de construire, d'aménager ou de démolir ;
- La gestion et le suivi du plan local d'urbanisme (PLU), de la planification urbaine, des règles de construction sur la commune et des servitudes d'utilité (Plan de prévention des risques littoraux - PPRL) ;

Le service de l'urbanisme assure donc un rôle très important auprès du public par l'expertise technique et le soutien professionnel qu'il apporte à la réalisation des projets d'intérêts privés ou publics. Pour construire, transformer, rénover, ravalier, démolir... il faut donc se renseigner auprès de lui.

L'ensemble des agents traite plus de 1 850 actes par an.

LE PLACIER

Le placier assure la gestion des demandes d'occupation du domaine public et la mise en place des commerçants sur les sites des marchés de la commune ainsi que l'encaissement des redevances en faisant respecter les dispositions réglementaires municipales.



LE SERVICE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le Service technique municipal compte 28 agents. Toute l'année, une société de réinsertion intervient également à raison de 2 fois par semaine et l'été ce sont 16 saisonniers qui viennent renforcer les rangs.

Les agents se répartissent dans différents pôles :

- Nettoyage et entretien des voiries (70km) des espaces verts (32 ha gérés par la commune) surveillance et protection du littoral (13 km de côte) ;
- Entretien des bâtiments et salles communales, régie du pôle culturel ;
- logistique et cadre de vie ;
- Capitainerie : gestion des mouillages et de la navette ;
- Gestion des parkings à horodateur.

Les équipes sont mobilisées tous les jours du lundi au dimanche. Les agents sont vigilants à ce que notre station balnéaire écotouristique offre tout le confort de vie qu'attendent les résidents et estivants.

Les missions sont nombreuses, on peut citer :

- La gestion et la mise en place logistique pour les manifestations culturelles et associatives ;
- Le nettoyage du centre-ville après chaque marché ;
- La veille lors des grandes marées afin de contenir d'éventuels dégâts ;
- La création d'espaces verts en cohérence avec la flore locale,
- L'entretien du Parc des Floralies et de ses animaux ;
- Et bien d'autres tâches...

Ces exemples montrent la diversité des actions menées par les services.

C'est aussi toute une politique en faveur des Tranchais que ce service applique. Par exemple avec la mise en place dès 2009 du « zéro phyto » pour désherber et entretenir les espaces publics ou encore les actions menées en lien avec la population comme les opérations « un arbre, une naissance », « La Tranche en fleur » ...

Son secrétariat est, quant à lui, ouvert au public du lundi au vendredi, les matins de 9h à 12h. Les sacs jaunes y sont délivrés ainsi que les conteneurs de tri et les composteurs, mais uniquement sur rendez-vous pour ces derniers.

- Béatrice Pierre
2^e adjointe, déléguée au personnel communal, aux associations et aux salles municipales



De gauche à droite :

- Les services administratif et urbanisme,
- Les services jeunesse (l'îlot jeux, l'îlot copains, le service sports et le club ado)
- La restauration scolaire, les atsem
- Le centre technique municipal

L'ÉQUIPE DE L'EHPAD

C'est au total 40 agents :

- aide-soignantes,
- aides médico-psychologiques,
- assistantes de soins des hôpitaux,
- animatrices,
- cuisiniers,
- et agents administratifs qui prennent soin des 67 résidents de l'EHPAD et de l'UPAD (Unité pour personnes âgées désorientées) des Tulipes.

EHPAD DES JARDINS THÉRAPEUTIQUES POUR SORTIR DE L'ISOLEMENT



C'est un jardin thérapeutique évolutif qui se trouve au cœur de l'EHPAD. Les bases sont posées avec la création des parterres, des allées ainsi qu'une terrasse en bois.



DOSSIER SENIORS

« À VOS MARQUES, PRÊTS, SPORTEZ »

« À vos marques, prêts, sportez » est un projet porté par le Comité départemental olympique et sportif Vendée et la Communauté de communes Sud Vendée Littoral en collaboration avec la Mairie de La Tranche-sur-Mer et les associations sportives communales.

Cette action vise à sensibiliser le public de 60 ans et plus aux bienfaits de la pratique d'activité physique et sportive en les invitant gratuitement, le temps d'un après-midi, à la salle omnisports pour découvrir différentes pratiques sportives (gym douce, tennis de table, stretching...).



Reste maintenant aux résidents à choisir les variétés d'arbres, de fruits, de légumes mais aussi de fleurs qu'ils voudraient planter.

Cette nouvelle activité proposée à l'EHPAD des Tulipes a une visée thérapeutique forte. Certains résidents peuvent se relier sur eux-mêmes et cela devient une vraie problématique pour les faire sortir de leur isolement, les amener à aller vers l'extérieur. Avec le jardinage, des gestes oubliés reviennent aisément : enlever les mauvaises herbes, planter, arroser, cueillir, guetter les nouvelles pousses... Au fil des saisons, le jardin évolue et cela devient prétexte à s'y rendre ou encore à le visiter en famille.

Les récoltes de fruits et légumes permettront ensuite de constituer des groupes de cuisiniers pour préparer une ratatouille, une tarte aux fraises, un flan de légumes... à déguster pourquoi pas sur la terrasse, face au jardin. Pour les résidents à mobilité réduite, qui ne peuvent pas se pencher, des jardinières sur pilotis seront prochainement installées afin que chacun puisse profiter des bienfaits du jardinage.



Goûter des aînés, le 18 décembre 2019

C'est aussi un moyen pour un public parfois isolé, de découvrir les associations sportives du territoire puisqu'elles seront sollicitées pour participer à l'événement.



Rendez-vous : vendredi 27 mars 2020 de 14h30 à 17h à la salle omnisports Albert Berthomé (Boulevard de la petite Hollande).

Renseignements et inscription auprès du CDOS : par téléphone au 02 51 44 27 59 ou par email à paips@cdos85.fr

■ Christine RYSAK
Responsable des vacances sportives et du club ado



LE CMJ DE NOUVEAUX PROJETS

Chaque année, les élèves de CM1 et CM2 des écoles de la commune, élisent les élèves qui siégeront au Conseil municipal des jeunes. Les candidats font campagne, présentent leurs projets à leurs camarades de classe avant l'élection. Les élus s'engagent d'abord pour un an, mais peuvent ensuite poursuivre leur engagement pour une année supplémentaire.

Le CMJ est donc composé de 10 conseillers qui se réunissent une fois par mois pour échanger, proposer et organiser les projets.

■ Cette année, les enfants ont plein de projets sur l'environnement, la biodiversité, l'animation, les rencontres intergénérationnelles.

Quelques projets réalisés ou à venir :

Ils viennent de participer à la **cérémonie commémorative du 11 novembre** où ils se sont montrés très actifs : un enfant a porté le drapeau du Devoir de Mémoire, un autre a levé les couleurs, d'autres ont déposé les gerbes et enfin ils ont lu les noms des morts de la guerre 14/18.

Ils vont collecter dans leur école des canettes pour les cendriers de plage. Si vous en possédez, n'hésitez pas à les donner aux enfants que vous connaissez et qui fréquentent une des écoles de la commune.

Les rencontres intergénérationnelles sont programmées : jeux de société, concours de pâtisserie, sortie au bowling et un atelier pâte fimo.

Ils ont proposé d'écrire **l'hymne des enfants tranchais**. Avec l'aide d'une musicienne et d'une vidéaste, ils vont travailler sur les paroles de leur chanson et tourner un clip vidéo. Ils espèrent fortement apprendre à leurs camarades cet hymne afin que chaque petit tranchais ait une appartenance à son lieu de vie.

Sans oublier **la plantation « un arbre une naissance »**, les vœux à la population et les différentes commémorations. D'autres réalisations viendront compléter cette première ébauche, dans le courant de l'année.

Les jeunes ont donc commencé à découvrir le véritable travail de l'élu(e) et sans doute vont-ils réaliser, tout au long de l'année, qu'il n'est pas facile de :

- Voir que, parfois, le projet tant souhaité est irréalisable pour le moment (coût, réalisation non urgente...)
- Réfléchir pour le bien de tous et non pour soi (son école, sa rue...)
- Voir que la réalisation des projets s'éternise un peu (étude technique, organisation des services de la mairie...)



DOSSIER JEUNESSE

■ Réaliser qu'une partie de la population ne se sent pas concernée par leurs remarques (déchets, crottes de chien, mégots...)

Mais ne les décourageons pas et œuvrons avec eux. Souhaitons-leur beaucoup de succès et de réussite !

■ Thérèse CHABLE

Conseillère Municipale déléguée aux affaires scolaires, périscolaires, à l'éducation et au CMJ



Les jeunes, de gauche à droite :

Tara Dagbert, Eva Hémart, Alix Berjonneau (Présidente) Noham Yvernoiseau, Eneour Guillois, Quentin Chenafi, Simon Brengard (Vice-président) Kim Pérugien, Lize Brulon, Léia Boutry



L'ÉCOLE DE LA MER AGRANDISSEMENT ET RENOVATION

M. le Maire et ses adjoints ont rencontré, jeudi 28 novembre 2019, les enseignants et parents d'élèves de l'école de la Mer pour leur annoncer la décision prise.

Suite aux études préalables, et en étroite concertation avec les acteurs concernés depuis un an et demi, il a été décidé de maintenir l'école publique à son emplacement actuel.

Pour plus de confort, l'école va être entièrement rénovée et agrandie. 6 classes accueilleront les enfants dans de bonnes conditions d'éducation.

La Municipalité va lancer un appel d'offre afin de missionner un architecte spécialisé. L'équipe d'enseignants et les parents d'élèves seront concertés et impliqués dans toutes les phases de ce projet afin que la structure réponde aux besoins de chacun.

Le Conseil municipal, qui se tenait le jeudi 28 novembre 2019, a été informé de la décision de ne pas transférer l'école. Décision qui fait suite aux études de faisabilité et à la différence de coûts entre : créer une nouvelle école à côté du pôle enfance ou rénover l'école actuelle.

🗨️ **L'école sera totalement rénovée fin d'année 2021**



L'ÎLOT JEUX LA LUDOTHÈQUE



■ Qui n'a jamais joué à la dinette, à la marchande ou au « papa et à la maman » ?

Les jeux d'imitation sont indispensables au développement de l'enfant. Très appréciés, ils sont utilisés quotidiennement par les enfants à la ludothèque. En jouant à devenir l'autre, l'enfant imite, se libère des contraintes du quotidien, s'exprime et peut prendre du recul face à ce qu'il vit. Il manipule des objets, ce qui lui permet d'améliorer la maîtrise des gestes et sa motricité fine. Le jeu d'imitation

permet de prendre conscience des autres, de soi, et de jouer en interaction.

La ludothèque investit du temps dans l'aménagement et la déclinaison de ces jeux d'imitation éphémères à découvrir au fil des saisons : navette spatiale, jardin potager, clinique vétérinaire... Cet automne, les enfants ont pu jouer au salon de coiffure. Bigoudi, coloration, coiffure et fer à lisser étaient de la partie. Mais quelle sera la prochaine thématique ? Les enfants pourront enfiler une robe de princesse ou un heaume de chevalier, participer à un grand banquet, protéger leur château... Mais chuuuut... nous n'allons pas tout vous dévoiler ! Rendez-vous en février 2020 pour découvrir ce nouvel espace !

La ludothèque c'est aussi un espace où les joueurs de tout âge se croisent et jouent ensemble. Cette année, nous avons enregistré près de 15 000 passages. Avec plus de 800 jeux de société, il y en a pour tous les goûts ! Certains jouent sur place tandis que d'autres empruntent les jeux et les jouets. Véritable outil et créateur de lien social, le jeu envahit la sphère familiale : près de 2 600 jeux voyagent et animent ainsi des temps en famille ou entre amis.

Les fêtes de fin d'année approchent, la ludothèque a fait elle aussi sa liste au Père Noël ! Découvrez de nouveaux jeux et jouets très prochainement. Parce que jouer n'est pas réservé aux enfants, la ludothèque propose des animations réservées aux adolescents/adultes et des soirées jeux.

■ Christine Clergeaud
Responsable de la ludothèque « L'Îlot Jeux »

LES VACANCES SPORTIVES

Les animations sportives des vacances de la Toussaint ont permis à une centaine d'enfants de pratiquer une ou plusieurs animations sportives. Ils ont pu s'initier au tir à l'arc, aux activités nautiques (optimist, catamaran, stand up paddle) et aux sports en salle (badminton, tchoukball, gym, futsal...).

D'autres animations sportives seront proposées sur les vacances de février : patinoire, bowling, cirque, handball ...

■ Christine RYSAK
Responsable des vacances sportives et du club ado





L'ÎLOT COPAINS L'ACCUEIL DE LOISIRS

Les vacances de la Toussaint ont fait l'objet de 71 inscriptions.

En effet, 52 familles ont confié leurs enfants à l'Îlot copains. L'accueil journalier a été doublé depuis l'ouverture dans les nouveaux locaux.

Le thème du Mexique leur a permis d'en faire la découverte par le biais de jeux, de bricolages, d'un atelier cuisine... Ils ont, bien sûr, fêté Halloween en allant rendre visite à l'EHPAD mais également en parcourant le centre de La Tranche-sur-Mer. 25 à 30 enfants fréquentent régulièrement le centre. Pour la fin d'année, il est prévu, les mercredis, de survoler quelques pays d'Europe. Les décorations de Noël seront évidemment à l'ordre du jour.

■ Yves Burgaud
Directeur du centre de loisirs « L'îlot copains »

CONTRAT DE TERRITOIRE GLOBAL

La CAF a signé avec la Communauté de communes Sud Vendée Littoral, un accord de partenariat pour 4 ans. Cet accord induit la suppression des contrats enfance jeunesse qui seront dorénavant gérés globalement par la Communauté de communes, interlocuteur privilégié de la CAF. Concrètement, les subventions allouées par la CAF seront gérées par la Communauté de communes et non plus par les municipalités qui étaient auparavant en lien direct avec la CAF.

Alors que le projet de RAM (Relais d'assistantes maternelles) était budgété en 2018, il est donc reporté suite à ce nouvel accord aux années 2020, 2021 mais reste toujours d'actualité.

Trois axes seront prioritaires pour les actions de la Communauté de communes : la parentalité et les structures petites enfances, les ados, et l'insertion des jeunes dans l'emploi. Le projet d'un RAM à la Tranche-sur-Mer est donc toujours d'actualité.

■ Philippe Brulon
Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance et à l'environnement.

CLUB ADOS

Le club ados est ouvert tous les mercredis après-midi de 14h à 18h (hors vacances scolaires).

Chaque mois une sortie mensuelle est proposée : char à voile, escalade... Les jeunes ne manquent pas d'idées pour les activités : cuisine, sport, activités manuelles, jeux de société.

Les nouvelles sorties de l'année 2020 sont déjà en prévision : escape game, laser game, kart, splash game...

Le club ados reste ouvert toute l'année pour de nouvelles inscriptions.

■ Christine RYSAK
Responsable des vacances sportives et du club ado



ÉCONOMIE

NOUVEAUX COMMERCES & NOUVELLES ACTIVITÉS



CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

Mme Delphine Petrini, masseur kinésithérapeute, reprend le cabinet de Mme Isler-Roux Martine, suite à son départ en retraite. Dans un cabinet refait à neuf, des thérapeutes motivées prendront soin de vous pour tous vos traitements de rééducation et de détente.

i 32 rue des sables
02 51 30 36 52



HOME PARTNER LA CONCIERGERIE

Valérie Reverseau vous propose de gérer votre résidence secondaire et d'accompagner vos locataires en toute confiance. Pour tous les propriétaires de biens secondaires, loueurs ou non, Home Partner La Conciergerie propose de multiples prestations et services à la demande.

i 06 16 48 30 94
valerie.reverseau@homepart.fr

WELCOME CONCIERGERIE

Angélique vous propose toute une gamme de prestations sur-mesure pour gérer à l'année les résidences secondaires.



i Ouvert toute l'année
06 18 44 24 57
welcome.conciergerie@gmail.com
www.welcomeconciergerie.com



SARL PAYSAGE YONNAIS PISCINES MALIGNE

Spécialisée dans les aménagements paysagers de terrains, la création et l'entretien de terrasses et la réalisation de piscines sur-mesure, l'entreprise Paysage Yonnais est installée à La Tranche-sur-Mer depuis le 1^{er} juillet 2019.

Une large gamme de spas est également exposés au showroom et des produits d'entretien de piscines sont à la vente.

i 19 bis, rue du Perthuis Breton
02 51 56 24 94
magil.lafranche@orange.fr



LE SKATE BAR

Nouveau bar sans alcool, face au skate park, qui propose également des boissons chaudes et de la petite restauration sur place ou à emporter. L'été, des glaces seront aussi proposées.

i 32 rue des sables | 02 51 30 36 52

LA FIBRE OPTIQUE SUR LE TERRITOIRE

C'est par la signature d'une convention entre l'Etat, la Région, la Communauté de communes Sud Vendée Littoral et l'entreprise retenue « Altitude » que nous avons été informés de la mise en service de la fibre d'ici 2023.

En effet, le déploiement de la fibre optique par l'intermédiaire d'un réseau d'initiative publique accélère le chantier pour que tous les habitants de la Vendée bénéficient de ce moyen de communication en hauts débits avant le 31 décembre 2023.

Beaucoup de travail reste à faire mais retenons que cette date annoncée lors de la signature de la convention nous fait gagner 2 ans.

■ Christian NOLLEAU
Délégué aux nouvelles technologies et communications



TRAVAUX RÉFECTION VOIRIES

Les rues ci-dessous bénéficient d'un nouvel enrobé :

- Rue de la Mare,
- Rue du Vieux Moulin,
- Rue du Recoin (de la rue de la Concorde à la rue du Perthuis Breton),
- Rue du Pré Belet.



PARKINGS PAYANTS POUR L'ANNÉE 2020

Les parkings seront payants de 9h à 20h avec 2h gratuites le matin de 09h à 11h.

La tarification des parkings payants à horodateur n'augmentera pas, à savoir :



- De la 1^{ère} à la 4^e heure :
0,30 € par quart d'heure
- La 5^e et 6^e heure :
0,40 € par quart d'heure
- La 7^e et 8^e heure :
1,25 € par quart d'heure
- La 9^e heure :
1,75 € par quart d'heure
- **Gratuit après 20h**
- La tarification des parkings payants à barrière reste également la même :
0.30€ le quart d'heure

Les abonnements pour les résidents tranchais ainsi que pour les professionnels et leurs employés sont reconduits pour l'année 2020:

- forfait unitaire de 150 € par véhicule pour les professionnels,
- 30€ par mois pour les résidents tranchais,
- 15€ par mois pour les salariés des professionnels.

Les périodes de stationnement payant seront définies ultérieurement.

NOUVELLE ANTENNE RÉSEAU

Afin de mieux desservir la zone de La Grière une antenne est en cours de construction par Orange sur le terrain d'anciennement « Sweety Park » que la commune a racheté, à la place de l'antenne de l'opérateur Bouygues installée provisoirement l'été 2019.

■ Christian NOLLEAU
Délégué aux nouvelles technologies et communications



L'OFFICE DE TOURISME

L'ÉQUIPE (DE GAUCHE À DROITE) DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA TRANCHE-SUR-MER :

- **Régine Wiest**, Directrice de la SPL Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer ;
- **Marie-Charlotte Davo**, commerciale ;
- **Thibault Montagny**, secrétaire comptable ;
- **Antoine Huet**, responsable des nouvelles technologies numériques ;
- **Claire Gelot**, conseillère en séjour ;
- **Mélanie Martin**, conseillère en séjour, community manager ;
- **Noémie Désiré**, responsable promotion et communication ;
- **Amandine Egron**, responsable accueil et qualité.

L'ÉQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME ÉVOLUE !

Entre départ à la retraite et remplacement congés maternité, l'équipe s'est étoffée avec l'arrivée de trois nouveaux collaborateurs.

CLAIRE GELOT, CONSEILLÈRE EN SÉJOUR

Après avoir vécu au Pays-Bas, Claire fait un retour aux sources en s'installant en Vendée. Originaire de Luçon,

c'est un profil précieux qui nous a rejoint puisqu'elle est trilingue.

C'est grâce à sa solide expérience dans une société de traduction hollandaise que nous intégrerons à partir de 2020, dans notre brochure de séduction, des textes en néerlandais pour capter cette clientèle adepte de l'hôtellerie de plein air et de nature.

Avant sa vie d'expatriée, Claire était conseillère en séjour à l'Office de tourisme de Luçon.

MARIE-CHARLOTTE DAVO, COMMERCIALE

Pour Marie-Charlotte le commerce c'est une seconde nature. En effet après une première expérience en tant que commerciale dans le Var, c'est à La Tranche-sur-Mer qu'elle vient s'installer.

Son expérience permet à l'Office de tourisme de consolider son offre commerciale avec la proposition de packages type : séminaire, team building, enterrement de vie de garçon ou de jeune fille.

THIBAUT MONTAGNY, SECRÉTAIRE COMPTABLE

Thibault vient tout juste de quitter la région de St Etienne où il a affûté son expertise pendant 12 ans dans un cabinet d'expert-comptable.

L'envie de se rapprocher du littoral (et du soleil) de travailler dans une structure à taille humaine sur une thématique qu'il affectionne particulièrement (le tourisme) l'a encouragé à rejoindre la Vendée.

Thibault a également en charge le volet administratif de l'Office du tourisme.

BALUDIK

NOUVELLE BOUCLE : SUR LA TRACE DES «VILLAGEÂTS»



L'Office de tourisme propose depuis l'automne une 3^e balade connectée Baludik. Cette fois-ci, il s'agit de partir à l'aventure avec Louis, sur la trace de ses ancêtres, dans le quartier de La Terrière.

Point de départ : centre bourg de La Terrière, rue du Commerce, en face du Bar «Chez Luc».

Durée : Jeu de piste d'environ 1h

Télécharger l'application Baludik (Iphone ou Android). Ne pas oublier d'autoriser l'application Baludik à géolocaliser.

LES SALONS

TOURISTIQUES 2020

Comme tous les ans, l'Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer sera présent aux côtés de "Vendée Tourisme" et des Sables d'Olonne sur les salons nationaux et internationaux.

Ce partenariat permet de réduire les coûts liés à ces actions de promotion.

Année Vendée Globe oblige, l'Office de tourisme sera également présent trois semaines avant le départ de la course sur le village du Vendée Globe aux Sables d'Olonne. Grande première, l'Office de tourisme sera présent au salon des Comités d'entreprise à Nantes mi-mars.

■ Le salon cmt de Stuttgart (Allemagne)

Du 11 au 19 janvier 2020

■ Le salon d'Utrecht (Pays-Bas)

Du 16 au 19 janvier 2020

■ Le salon des vacances de Bruxelles

Du 6 au 9 février 2020

■ Le Vendée Globe

Du 17 octobre au 8 novembre 2020. Lors de la précédente édition ce sont 680 000 visiteurs qui ont visité le pavillon du tourisme.

■ Le Nautic (Paris)



VÉLO

CIRCUIT DES PLAGES VENDÉENNES

Le Comité d'organisation du circuit des plages vendéennes (COCPV) organise 7 épreuves à travers le département de la Vendée.

Les cyclistes passeront le mardi 18 février à La Tranche-sur-Mer.

Cette épreuve est réservée aux élites nationales (le plus haut niveau chez les amateurs) ainsi qu'aux équipes étrangères et élites professionnelles. En 2019, une vingtaine de nationalités différentes ont pris le départ de la course.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page Facebook «Les Plages Vendéennes Cyclistes»

AFFICHAGE

DEUX NOUVEAUX

PANNEAUX LUMINEUX

En plus du panneau lumineux actuellement en place devant l'Office de tourisme, deux nouveaux panneaux d'information vont être installés à La Tranche-sur-Mer à La Terrière (à côté du bar chez Luc) ainsi qu'à la Grière (du côté du jardin public).





ENVIRONNEMENT

PISTES CYCLABLES AMÉNAGEMENT

L'aménagement des déplacements doux se poursuit dans la commune avec :

■ La réalisation d'une piste partagée et sécurisée à l'entrée de La Tranche-sur-Mer pour les vélos et les piétons qui sont hébergés dans les deux campings situés au bord de la Départementale et la suppression du passage du pont qui était dangereux. Une passerelle remplace ce point noir et permet de réaliser une boucle, dite du Culet, en rejoignant la piste de M.Bricolage au rond-point du Super U. Ce tronçon est la réalisation d'un long travail partenarial avec la Communauté de communes Sud Vendée Littoral entièrement financé par l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale).

■ Le projet départemental est de créer des aires de service le long de la Vélodyssée, à l'instar de la Loire à Vélo, avec des aires principales tous les 10 km, des aires secondaires tous les 5 km et des aires de repos entre chaque.

Compte tenu des espacements kilométriques, La Tranche-sur-Mer a été retenue pour accueillir une nouvelle aire secondaire ainsi qu'une aire de repos : la 1^{ère} se situe au niveau de l'aire des boulistes (place de l'Europe) la seconde à la Belle Henriette. On y trouvera des tables de pique-nique, du mobilier urbain pour accrocher les vélos, le tout dans un cadre paysager. L'aire secondaire, place de l'Europe, bénéficiera également de la proximité

de commerces et de toilettes. Une collaboration financière départementale et intercommunautaire est également à l'étude.

■ Les travaux terminés au rond-point du Super U qui améliorent la sécurité par la continuité de la piste cyclable devant Bazarland entre le rond-point et la piste qui rejoint M. Bricolage et la piste de La Grière. Là encore, il s'agit de l'aboutissement d'un long travail en collaboration avec le département qui doit intervenir en 2020 pour refaire le tracé du marquage au sol entre le Super U et le camping du Sable d'Or.

Favoriser les déplacements doux permet de réduire le trafic routier. Nous veillons également à apporter toujours plus de sécurité au 35 km de pistes partagées de La Tranche-sur-Mer. Les nouvelles pratiques de déplacement (trottinettes, vélos électriques, skateboard...) et la fréquentation en hausse des sites partagés nécessitent une attention continue, le respect du code de la route et celui des autres. Un petit coup de sonnette pour un dépassement n'est pas inutile. Les vitesses des uns et des autres peuvent poser des problèmes, en particulier avec les enfants, les poussettes... Pensez-y...

■ Philippe BRULON

Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance et à l'environnement.



/ NATURE



UNE NAISSANCE, UN ARBRE AGATHE, ROSE, SACHA...

COUPE DES PINS DANS LA FORÊT DOMANIALE

La forêt appartient à l'État et les décisions de coupe sont prises par l'ONF (Office national des forêts). La Mairie se fait donc juste relais des informations transmises par l'ONF :

"Dans la continuité des années précédentes, l'ONF va procéder pendant l'hiver à des coupes de bois dans la forêt domaniale de Longeville (du côté de l'avenue des Citronniers, plage de la Terrière). Apporter de la lumière aux jeunes semis en coupant des arbres mûrs, enlever des arbres malades... Toutes ces opérations réalisées par les coupes permettent au forestier d'assurer le renouvellement permanent de la forêt. A l'échelle de la forêt domaniale de Longeville, seul 1,7% de la surface totale va être impactée par des coupes cette année."

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Depuis la reprise de la compétence « lutte contre les chenilles processionnaires » par la commune, un plan d'aide financier a été mis cet été en place pour venir en aide aux particuliers touchés par ce problème. Compte tenu du degré de prolifération des nids dans certains quartiers, la Municipalité a décidé, de manière expérimentale, de traiter dans son ensemble le quartier du Phare et, si les résultats sont positifs, de traiter intégralement les 214 hectares de la commune (La Grière, Centre, Quartier du Phare). La Municipalité prendrait alors en charge financièrement la totalité d'un traitement global qui sera effectué par la société POLLENIZ, agréée et référente dans le département.

■ Philippe BRULON
Conseiller Municipal délégué à la jeunesse, à la petite enfance et à l'environnement.

Ce sont au total 15 frênes qui ont été plantés le long de la route entre le rond point du Super U et le rond point du Forçin. Comme tous les ans, la Municipalité a offert un arbre aux parents tranchais et à leurs enfants nés en 2019. L'équipe du CMJ a participé activement à cette action en aidant les services techniques à planter les jeunes pousses.

LA CALOGE UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ÉCLUSE À POISSON

La commune de La Tranche-sur-Mer est attributaire de « l'autorisation d'occupation temporaire » (AOT) depuis le 1er décembre 2019 pour les 10 ans à venir. En effet, l'Association « Observatoire de l'estran tranchais », qui a reconstruit l'écluse avec une aide importante de la commune et le concours de courageux bénévoles, n'était plus en mesure d'assumer sa pérennité.

Dès à présent les services techniques municipaux assurent l'entretien de l'ouvrage, maintenant inscrit au Patrimoine maritime de Vendée. Le suivi et les observations naturalistes seront organisés dans un large esprit d'ouverture.

La promotion de La Caloge sera nettement renforcée auprès du public avec un souci d'information sur la protection de la mer, tout particulièrement auprès des enfants.

■ Pierre-Jacques CARLES
Conseiller Municipal.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS LA TRANCHE-SUR-MER CONSERVE SES TROIS FLEURS



Suite au passage du jury du label «Villes et Villages Fleuris» le mardi 18 juin 2019, La Tranche-sur-Mer conserve pour 3 ans sa 3^e petite fleur. Le jury a particulièrement apprécié l'engagement de la commune dans une politique écotouristique et a souligné les nombreuses actions positives entreprises pour s'inscrire dans une démarche en faveur de la biodiversité.

Prochain objectif, conquête d'une 4^e fleur : le centre technique municipal poursuit les orientations conseillées dans le cadre de ce label : zéro phyto, gestion différenciée, manifestations avec la population, paysagement des espaces publics, réintroduction de la biodiversité, entretien et développement des pistes cyclables, valorisation du territoire, remise en cause et innovation permanente, etc...

UN HIVER CHAUD, RICHE ET DYNAMIQUE

Noël est passé avec son cortège de cadeaux et d'illuminations. Quelles que soient les rigueurs des derniers mois d'hiver, le bouillonnement des spectacles du Pôle culturel nous réchauffera bien jusqu'au printemps.

Vous avez plébiscité le système des abonnements que nous avons mis en place dès l'automne et qui vous permet de choisir, pour chaque spectacle, la place que vous préférerez, puisque, autre nouveauté, ces places sont maintenant numérotées.

Janvier nous accueillera, pour fêter les 10 ans de la « Nuit de la Guitare », dans un crescendo de cordes effleurées, pincées, grattées, avec ses musiciens inspirés, comme par exemple Fred Chapellier, l'ancien guitariste des Vieilles Canailles.

Comment esquiver le rendez-vous avec les Chicos Mambo qui nous présenteront, dans « Tutu », un florilège de danses déjanté et hilarant ? C'est le ballet dans tous ses états, classique, moderne, athlétique, parodique, servi par des costumes hauts en couleur et des lumières ébouriffantes. La magie nous attendra avec les songes d'un illusionniste, « Rémi Larousse », qui unit magie, mentalisme et poésie. Il nous entraîne dans ses rêves... comment alors séparer le songe de la réalité ?

Un après-midi de music-hall, avec Pierre Cassignard et son complice au piano, Éric Ballet, des Grands Théâtres. Mais qui arrive ses mains virevoltantes et le corps entier qui danse ? Voici « Un soir avec Montand », venu nous séduire.

Or l'hiver doit bien finir, la saison aussi. Nous accueillerons « notre » théâtre parisien pour en fermer les portes. « Faut que ça change », dit Emma à Jo, et le pauvre, Thierry Beccaro, devra s'exécuter devant Anne Richard pour notre plus grand bonheur. Du théâtre de boulevard, oui, mais contemporain et toujours aussi pétillant.

Entre-temps, un dimanche par mois, nous irons fréquenter les Thés dansants du dimanche après-midi à l'Aunis.

N'oublions pas, non plus, les expositions qui nous

attendront Salle Violet, au-dessus de l'Office de tourisme : peinture, sculpture, photographie... Un beau panorama de la création des artistes de notre région !

Nous espérons que ces choix vous divertiront jusqu'au printemps, où reprendront les animations de plein air, choisies souvent dans le cadre du réseau de la Déferlante dont nous faisons partie, avec 10 autres villes de Vendée.

« C'est une saison gaie, variée, éclectique, dynamique. Nous souhaitons, avec nos vœux pour 2020, qu'elle vous comble de beaux souvenirs. »

■ Marie-France LACROIX et Monique BOUSSAUD
Chargées de la Culture et de l'Animation



Retrouvez le programme détaillé dans le guide du pôle culturel Les Floralties, disponible à la mairie et à l'Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer ainsi que sur le site de la mairie – rubrique – culture & communication.



© Jim Rosenberg

Kiz



Jenifer



© Julien Gazeau

Malo

MAKING-OF DE LA SAISON D'ÉTÉ



© Photographies Transcristales

Jonasz



© Marion Balleaux

oyales Marionnettes



Solène Péréda

PROGRAMME DU PÔLE CULTUREL LES FLORALIES 2020



SAMEDI 22 JANVIER
**LA NUIT
DE LA GUITARE**
20H30



SAMEDI 08 FÉVRIER
TUTU LA DANSE DANS TOUS SES ÉTATS
Les Chicos Mambo
20H30



SAMEDI 22 FÉVRIER
SONGES D'UN ILLUSTIONNISTE
Rêmi Larrousse
20H30



SAMEDI 1^{ER} MARS
UN SOIR AVEC MONTAND
Pierre Cassignard
Accompagné au piano par Éric BALLET
17H



SAMEDI 25 AVRIL
FAUT QUE ÇA CHANGE
Les Grands Théâtres
20H30

SPECTACLES SCOLAIRES

Les représentations sont réservées aux scolaires



MARDI 21 JANVIER
QUI A COUPÉ L'EAU ?
La Cave de Disques



JEUDI 28 ET VENDREDI 29 NOVEMBRE
MAESTRO
Théâtre du Bocage / Dans le cadre de
pARTagenscène
Spectacle offert par le Département de la Vendée
en partenariat avec les collectivités d'accueil.

THÉS DANSANTS

Avec musiciens

À l'Aunis | Place du Capitaine Bigot | 14h30 - 18h30



DIMANCHE 19 JANVIER 2020
DIMANCHE 16 FÉVRIER 2020
DIMANCHE 8 MARS 2020
DIMANCHE 19 AVRIL 2020



ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS

AIDE À LA PERSONNE

ADMR

Une équipe de professionnelles (aides à domicile) et de bénévoles au service de toute la famille.

Association d'aide à la personne certifiée N.F (norme AFNOR) disponible pour vous aider au quotidien 7/7 jours.

Toutes nos prestations bénéficient d'une réduction (ou crédit) d'impôts à 50%

- Ménage, repassage
- Aide à la toilette, habillage, promenade...
- Portage de repas à domicile
- Téléassistance
- Autres services...

CONTACT

Président : Patrice SOUCHAUD

🏠 41 rue Victor Hugo - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 52 61 47 47

🕒 Permanences : lundi et jeudi de 9 h à 12 h

✉ maraislittoral@admr85.org

🌐 www.admr85.org

COU DE POUSS

Quatre ans déjà que notre association œuvre auprès des résidents au sein de L'EHPAD des Tulipes.

En étroite collaboration avec la Direction de la résidence, nous participons activement à l'animation et aux sorties des résidents. Régulièrement, nous leur rendons visite et passons de très agréables moments ensemble. Lorsqu'il fait beau, nous ne manquons pas, pour ceux qui le souhaitent, de les sortir en fauteuil, au bord de la mer, en ville, au marché ou au Parc des Floralies... Si vous saviez combien ils apprécient ces moments de grande présence et de convivialité.

Malheureusement, nous sommes trop peu nombreux ... Nous avons besoin de vous... Nous sommes à l'écoute de toute personne souhaitant nous aider et participer à cette belle action.

Pour ce faire, prenez contact avec la direction de l'EHPAD ou le président de l'association.

CONTACT

Jacques SICOT

☎ 06 84 17 40 16

✉ jacquessicot@orange.fr

JALMALV

Tout le monde a été, est ou sera un jour confronté à la fin de vie. Pourtant, c'est un sujet tabou et ceux qui restent seuls face à la mort sont de plus en plus nombreux.

Association Loi 1901 fondée en 1983 et reconnue

d'utilité publique depuis 1993, le mouvement JALMALV s'engage à faire bouger les lignes et agit pour que chaque personne soit considérée comme vivante, digne, jusqu'à sa mort.

CONTACT

☎ 02 51 36 10 26

✉ contact@jalmalv85.fr

ARTS

ATPA

Association tranchaise des photographes amateurs



■ **Du 6 au 25 avril 2020** - Espace Xavier Violet, au-dessus de l'Office de tourisme : Exposition sur le thème « Fruits et légumes ». Les photos présentées sont une partie des photos reçues pour le concours ouvert en 2019.

Le public, de passage pendant les vacances scolaires, sera invité à voter généreusement pour les classer. A l'issue de la période, les trois meilleures photos seront récompensées.

Horaires de l'Office : du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; dimanche et jours fériés de 10h à 13h.

■ **Dès fin juin 2020** - Parc des Floralies, boulevard de la petite Hollande :

Expositions permanente, en plein air : 2020 «Paysages du monde de France et de Vendée»

Les photos de paysages du photographe professionnel Eric LE GO, parrain de cette nouvelle exposition, seront complétées par des photos d'amateurs et des reproductions photographiques de tableaux de l'association «les Arts tranchais».

Horaires du Parc : Du 1^{er} juin au 30 septembre : de 10h à 20h, le reste de l'année : de 10h à 17h.

CONTACT

Michel LACROIX

☎ 02 51 27 93 62

✉ photographes.tranchais@gmail.com

<https://www.photographes-tranchais.fr>

ATELIER L'ART ET LE GESTE NOUVEAU

L'association « Atelier l'Art et le Geste » vous propose de découvrir les joies du dessin et de la peinture, (que vous soyez débutant ou initié, enfant ou adulte), à travers différentes techniques (pastel, huile, encre de chine ou encore le collage).

Le but principal de l'atelier est de permettre à chacun de découvrir, selon ses envies, ses goûts, en toute liberté son style de peinture, de libérer le geste et la pensée, de

manière à favoriser l'expression artistique. Chantal est là pour vous guider, vous conseiller et vous faire évoluer.

CONTACT

🏠 Maison Forestière - 5360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 06 52 47 59 98

✉ chantalspies64@hotmail.fr

🕒 Tous les lundis matin de 10h à 12h

💶 Tarif atelier : 2h /15 €

VENTS DES ARTS



■ **Du 1^{er} au 3 mai 2020** - l'Aunis :

Salon «Printemps des Arts»

25 artistes professionnels sont sélectionnés pour la qualité et l'originalité des œuvres. Tous les styles et toutes les techniques sont représentés.

■ **Tous les jeudis à partir du 9 juillet** - Place de l'église

«les Jeudis des Arts» réunissent des artistes, peintres et sculpteurs, de 10 h à 19 h, avec une nocturne par mois.

CONTACT

Jean Louis Renaudin

☎ 06 03 01 92 36

✉ ventdesarts.85@gmail.com

DANSE

EMBARCA'DANSE

Depuis septembre, les cours de danse Jazz et Hip hop ont repris et se déroulent toujours à la salle de danse des Tamaris les mardis pour le Jazz et samedis pour le Hip hop durant les périodes scolaires.

Cette année, courant juin 2020, vous pourrez retrouver les danseurs âgés de 4 à 60 ans, lors de leur remise de médaille au Pôle culturel des Floralies. Ils vous présenteront des chorégraphies pour finaliser leur année de danse. A cette occasion, un stand restauration sandwiches et boissons sera proposé par les bénévoles.

CONTACT

Isabelle PROUX

☎ 06 71 39 98 56

✉ embarcadanse@outlook.fr

KENZA DANSE

Allez, tout le monde en piste ! Venez rejoindre l'équipe de Kenza Danse pour zumber, bouger, brûler des calories et vous amuser. Nous vous proposons des cours de zumba et de bodyshape. La zumba est un entraînement complet

alliant tous les éléments de remise en forme à savoir cardio, renforcement, équilibre et flexibilité, avec en plus une touche de bonne humeur.

Les cours de bodyshape pour séniors sont une mise en pratique d'exercices plutôt simples afin de se maintenir en grande forme.

CONTACT

Sévrine Mourat

 07 83 26 90 80

 mahorie261003@hotmail.fr

 **Mercredi** : zumba adultes de 18h30 à 19h30

Jeudi : zumba séniors de 10h30 à 11h30

Vendredi : body shape de 11h30 à 12h30

INFORMATIQUE

NATIF

Vous avez de la difficulté en informatique ? Vous cherchez enfin à comprendre votre ordinateur ? Aujourd'hui, l'aide précieuse que vous cherchez est à votre portée !

- Améliorer vos connaissances générales en informatique, en Internet et pour Windows,
 - Maintenir votre ordinateur performant avec de simples outils, faciles à utiliser, disponibles gratuitement sur Internet,
 - Connaître les meilleurs logiciels à installer sur votre ordinateur,
 - Apprendre à protéger votre ordinateur des virus, spywares et autres menaces informatiques,
 - et encore davantage !
- « Ne cherchez plus...Vous avez trouvé ! »

CONTACT

Yves Laguillier

 L'Aunis - 85360 LA TRANCHE-SUR-MER

 natif.info@orange.fr

 www.natif.info

 **Lundi et Jeudi** : 14h - 17h

LOISIRS

ASSOCIATION BIBLIOTHÈQUE CÔTE DE LUMIÈRE



- **Samedi 18 janvier 2020** - Bibliothèque - De 15h30 à 20h
Nuit de la lecture
Deux animations seront proposées :
 - 16h : Raconte-tapis pour les jeunes enfants
 - 18h : Lecture à voix haute pour tout publicExtraits du conte de Jean-Claude GRUMBERG : « La plus précieuse des marchandises ».

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous, lecteurs habituels ou non. Une occasion de découvrir, ou redécouvrir, le plaisir de lire.

CONTACT

Elisabeth GROSSOLEI

 A.B.C.L. 113 avenue Maurice Samson
85360 LA TRANCHE-SUR-MER

 02 51 27 78 39

 bibliotheque.cote-de-lumiere@orange.fr

CLUB DE LANGUES

Pour confirmer ou débiter l'anglais ou l'espagnol, le club de langue tranchais propose les compétences de deux animatrices natives de ces deux pays.

Les séances hebdomadaires sont organisées en petits groupes, dans une ambiance très conviviale, salle des Sternes au Pavillon de l'Aunis.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année après une séance d'essai.

CONTACT

 06 08 67 24 33/06 88 98 32 11

CLUB DE SCRABBLE TRANCHAIS

Le Club tranchais de Scrabble se réunit tous les mardis à 14h30 dans la salle Les Bernaches à l'Aunis pour disputer une partie de Scrabble en duplicate (le tirage est le même pour tous les participants).

Vous aimez ce jeu ? Alors, venez nous rejoindre : l'ambiance est cordiale et sympathique.

CONTACT

Martine Follmann

 06 78 79 36 39

 martinecarre50@yahoo.fr

COMITÉ D'ACCUEIL

Le Comité d'Accueil propose :



- **Samedi 21 Mars** - L'Aunis :
Dîner dansant en soirée, ouvert à tous.
- **Du 3 au 11 avril** - Pôle culturel Les Florales :
Représentations théâtrales par les Tréteaux du Carvor de Délit de fuite, de Jean-Claude Islet, les : 3/04 à 20h30 | 4/04 à 20h30 | 5/04 à 15h | 7/04 à 20h30 | 10/04 à 20h30 | 11/04 à 20h30.
- **Dimanche 10 mai** - L'Aunis :
le Comité d'accueil organise son premier Brad'vet (vente de vêtements d'occasion).

■ Mercredi 17 juin :

Rando vélo, ouverte à tous le mercredi matin.
Café au départ du Franc Picard, circuits adaptés
et sandwichs à l'arrivée.

CONTACT

Michel Sire

☎ 06 11 29 75 76

✉ contact@latrancheaccueil.fr

🌐 <http://latrancheaccueil.fr>

LES JARDINIERS TRANCHAIS

Si vous avez envie de découvrir, ou de redécouvrir, les
plaisirs simples du jardinage, l'association peut vous
proposer :

- La location de parcelles,
- Un prêt de matériel,
- Des produits éco responsables pour le jardin.

Tout cela dans un esprit d'entraide et de mutualisation.

Des actions ponctuelles sont proposées :



■ Samedi 18 avril 2020 :

Troc plantes

■ samedi 6 juin 2020 :

Sortie aux Jardins (visite de jardins et parcs
remarquables).

CONTACT

Lionel COMPIN

☎ 06 82 62 26 02

✉ ajt.jardiniers@gmail.com

SPORT

L'AMICALE CYCLOTOURISTE TRANCHAISE



■ 14 juin 2020 - Au départ du Pôle culturel des Floralies :

randonnée de l'huître inscrite au calendrier de la
FFCT.

Café et brioche vous seront offerts. Nous vous
proposons trois circuits : 55, 75 et 85 kilomètres.
Un ravitaillement avec dégustation d'huîtres est
prévu à la Guittièrre.

Au retour, un apéritif vous sera servi. Les
inscriptions se font le jour de l'épreuve, aux
Floralies. Les enfants doivent être obligatoirement
accompagnés d'un adulte majeur.

Le tarif est de 6,50€ pour les licenciés FFCT et de
8,50€ pour les non licenciés. Nous vous attendons
nombreux.

CONTACT

Dominique LEVASSEUR

☎ 06 08 15 56 09

✉ dom.lev85@orange.fr

🌐 <http://act85.e-monsite.com>

ZEN LA TRANCHE

NOUVEAU

Notre association est dédiée à l'information des activités
zen, mieux-être, écologique et bio de La Tranche-sur-Mer
et des environs.

Nous organisons deux activités par semaine à la Maison
Forestière le mercredi soir et le jeudi après-midi. Pour
connaître tous nos événements consultez notre site www.zenlatranche.fr, rubrique : « agenda des activités ».

Il n'est pas nécessaire d'adhérer à l'association pour
participer à l'un de nos ateliers, conférences ou sorties. Il
n'est pas nécessaire non plus de réserver votre place (sauf
cas particulier).

Et si vous souhaitez adhérer, en plus de toutes ces activités
hebdomadaires, nous vous proposons une rencontre
conviviale chaque trimestre, gratuite, pour échanger,
partager et passer un bon moment ensemble pour se
sentir bien et profiter de la nature.

CONTACT

Hugues Citrino

☎ 06 26 71 65 38

✉ zenlatranche@gmail.com

🌐 www.zenlatranche.fr

GYM TRANCHAISE

Présente depuis 20 ans sur la commune, notre association
propose des séances complètes «multi activités» en
valorisant les techniques douces. Après la gym pilates,
le club a ouvert, cette rentrée, une séance de stretching,
chaque lundi, de 17h à 18h, et envisage l'ouverture d'une
séance «body zen».

Afin de faire connaître cette nouvelle activité qui vise
à renforcer la musculation profonde, assouplir les
articulations à travers des mouvements simples et doux,
Gym tranchaise ouvre les portes de la Salle des Tamaris
pour deux séances d'essai, le samedi 25 janvier, de 10h à
11h et de 11h30 à 12h30.

Renseignements : 06 62 29 37 61

Inscriptions possibles toute l'année après séance d'essai.

CONTACT

Martine Bretonnet

☎ 06 08 67 24 33

✉ gymtranchaise@orange.fr



SÉCURITÉ

RÈGLES DE SÉCURITÉ POUR LES ENFANTS DANS LES VÉHICULES ET LES AUTOMOBILISTES AUX ABORDS DES ÉCOLES

La sécurité de nos enfants est pour tous une prépondérance. Elle n'est efficace que si tout le monde y participe. La Police municipale, est présente aux horaires d'entrée et de sortie des enfants. Les agents constatent parfois que certaines règles de sécurité ne sont pas respectées. Ils font les remarques qui s'imposent.

- Les enfants de moins de 10 ans ne doivent pas être assis aux places avant.
 - Les tout-petits doivent être dans des sièges ou lits nacelles adaptés et homologués, les enfants à partir de 10 kg sur des rehausseurs.
 - Les enfants de moins de 12 ans, transportés à vélo, sur des sièges ou dans des remorques accrochées, doivent être porteurs d'un casque de protection homologué.
 - Pour ceux qui circulent à bicyclette, un gilet réfléchissant est conseillé.
- Ces manquements à la législation sont non seulement

répréhensibles mais ils engagent la responsabilité parentale en mettant les enfants en danger, en cas d'accident. Les assurances ne couvriraient pas cet accident en cas de négligences ou utilisation d'un matériel non homologué ou en mauvais état.

Parents qui accompagnez vos enfants, vous devez de respecter également les règles du code de la route : vitesse, respect des signalisations (STOP par exemple) interdiction de stationnement, passages piétons... N'hésitez pas à approcher les agents présents aux abords des établissements scolaires. Ils vous rappelleront préventivement vos obligations de conducteur et aussi de parents. Ils sauront vous renseigner.

■ Jean-Jacques LEJEUNE
Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies officielles

SURVEILLANCE PAR CAMÉRAS VIDÉO

La commune de La Tranche sur acceptation de la Préfecture et consultation du conseil municipal, a opté pour la mise en place de caméras de vidéosurveillance. Elles se sont avérées utiles et efficaces tant en saison que hors saison. Le principe de la vidéo surveillance se base sur un système

de caméras qui enregistrent tout ce qui se passe dans les endroits publics. Les images enregistrées et transmises dans le centre de contrôle peuvent jouer un rôle important dans la sécurité publique.

La caméra de surveillance extérieure vise à augmenter la sécurité des personnes et des biens. Elle permet d'intimider les malfaiteurs. Quand il y a des agressions, il est plus facile pour la Gendarmerie et la Police de les élucider. Ainsi, la vidéo surveillance apparaît à la fois comme un moyen de prévention et de résolution rapide des actes malveillants.

SURVEILLANCE DES RÉSIDENCES, COMMERCES ET ENTREPRISES EN CAS D'ABSENCE

La Tranche-sur-Mer, comme toutes les stations balnéaires à de nombreuses résidences secondaires (près de 10 000). Dans les grandes villes, l'État a mis en place, par l'intermédiaire des services de Police et de Gendarmerie, une opération « sécurité vacances ». C'est à dire que les propriétaires signalent leurs absences auprès des gendarmes, policiers ou policiers municipaux durant les périodes de congés. Les demandes sont enregistrées et les forces de l'ordre mettent en place des patrouilles en fonction des signalements d'absences.

Pour nous, c'est l'inverse. C'est hors périodes de vacances que les demeures sont inoccupées. Le principe est le même. Nos policiers municipaux et les gendarmes, effectuent la même prestation. Il s'avère donc nécessaire d'avoir des dates d'absences pour accroître l'efficacité de cette opération.

Notre police municipale axe ses surveillances hors saison, sur les maisons inhabitées afin de prévenir tout problème de cambriolages, dégradations ou parfois occupation illégitime des lieux par des individus en quête d'un abri provisoire. Vous êtes donc invités à venir déposer vos coordonnées et vos dates d'absences, au poste de Police municipale. Elles seront enregistrées dans un programme qui permettra aux agents de surveiller efficacement les quartiers, en ciblant les maisons fermées. De plus, ils pourront agir en temps réel, rapidement, pour renseigner la Gendarmerie et inversement, et surtout pour vous avertir par téléphone, S.M.S ou courriel de tout incident. Les passages préventifs de surveillance sont également enregistrés dans le logiciel. Ce service est précieux tant pour cette prévention d'atteinte aux personnes et aux biens qu'en cas de phénomènes climatiques.

■ Jean-Jacques LEJEUNE
Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies officielles

Tout le monde, même un particulier, peut faire installer un système de vidéo surveillance sur sa propriété et ses environs pour garantir la sécurité de ses biens et de sa personne.

La vidéosurveillance a donc un triple impact potentiel sur la commission d'actes délinquants en termes de dissuasion, de repérage de ces faits et d'identification de leurs auteurs.

■ Jean-Jacques LEJEUNE
Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies officielles

POLICE MUNICIPALE UN NOUVEAU RESPONSABLE : ERWANN GUILLET

Recruté en avril 2019, Erwann GUILLET a pris le commandement du Poste de Police, au 1^{er} septembre, en remplacement d'Arnaud Fontaine. Ce dernier ayant de nouvelles responsabilités à La Roche sur Yon.

Ewann Guillet n'est pas un inconnu. Il arrive de la brigade de Gendarmerie de La Tranche-sur-Mer où il était affecté depuis 17 ans. Il exerçait en tant qu'Officier de Police Judiciaire, technicien en investigation criminelle de proximité et correspondant nouvelles technologies.

Il a, de ce fait, une très bonne connaissance de la commune et de ses habitants.

Le souhait est de disposer d'une police de proximité, proche des administrés avec une écoute constructive et coopérative.

N'hésitez-pas à pousser la porte du poste de police et venir découvrir les missions quotidiennes de nos agents. Ils vous accueilleront avec plaisir, pour faire connaissance et répondre à vos questions et à vos attentes.

L'action de la Police municipale est en priorité préventive avec le sens du service public.



En cas d'urgence, vous pouvez les contacter au : 02 51 30 49 08
ou par mail : police.municipale@latranchesurmer.eu.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La commune dispose d'un plan communal de sauvegarde (P.C.S), consultable sur le site : <https://www.latranchesurmer.fr/inscription-plan-communal-de-sauvegarde/>

Des documents d'information communale sur les risques majeurs à La Tranche-sur-Mer, sont également disponibles à l'accueil de la mairie. Dans le cadre de tous les événements liés à la prévention de ces risques relatifs à la protection des personnes et des biens, tant sur le plan climatique, que pour les incivilités délictuelles de vie courante, il est nécessaire d'avertir nos administrés.

Pour ce faire, il a été décidé, depuis plusieurs années, d'avoir recours à une communication, téléphonique sur téléphone fixe, par message sur portable, et courriel informatique, via le système GEDICOM.

Cela peut être nécessaire en cas de risque de tempête, de vague submersion et autres sujets climatiques ou accidents, de pollution, d'avertissement sur la présence de démarcheurs à domicile, ou pour tout acte délictuel.... Il s'agit d'être avisé préventivement de tout ce qui pourrait vous porter atteinte. C'est le devoir du Maire de veiller à la sécurité de ses concitoyens. Il suffit de remplir une fiche d'inscription au P.C.S avec vos coordonnées pour être intégré dans ce dispositif, ou une fiche de modification de données en cas de changement de coordonnées (adresse, n° de téléphone, adresse mail...)

Des faits récents, incendie d'un transformateur, tornade, coup de vent qui ont dégradé, démoli ou endommagé des résidences ou leurs abords, ou des cambriolages, nous ont prouvé l'efficacité du système, du moins pour ceux qui étaient inscrits. Quand tout un quartier de résidences secondaires est touché nous avons parfois bien des difficultés voire une impossibilité à prévenir les propriétaires. Cela peut être préjudiciable. Vos coordonnées sont confidentielles et uniquement à usage municipal.

☎ Un appel téléphonique, même si certains le trouvent inopportun ou rébarbatif, peut permettre d'agir préventivement, rapidement, avec efficacité et discernement.

■ Jean-Jacques LEJEUNE
Conseiller municipal en charge de la sécurité et des cérémonies officielles

PRATIQUE

LES NAVETTES

NAVETTE PMR MILLET

La navette PMR (Personnes à mobilité réduite) permet aux personnes éloignées du centre de se déplacer pour faire leurs courses 3 fois par semaine : mardi, jeudi et samedi de 8h45 à 12h30. Elle fonctionne sur le même principe que le Fun Bus l'été, aux mêmes arrêts.



NAVETTE A.D.M.R

La navette A.D.M.R. permet aux personnes de 75 ans et plus, ainsi qu'aux personnes handicapées ou accidentées, de se déplacer pour les rendez-vous médicaux et paramédicaux sur la commune. Pour bénéficier de ce service, il faut prendre rendez-vous 48h à l'avance, en téléphonant au numéro suivant :

06 71 25 16 04

le matin avant 11h, ou l'après-midi avant 16h. Ces véhicules sont conduits par des employés de l'A.D.M.R et sont totalement gratuits pour les usagers.



HORAIRES NAVETTES PMR MILLET

Les mardi, jeudi et samedi de 8h45 à 12h30.

Ehpad	-	9h54	11h06	12h08
Saumon	-	9h56	11h08	12h10
Place des grandes loges	-	9h58	11h10	12h12
Le phare	8h48	10h00	11h12	-
Terriere village	8h52	10h04	11h16	-
Terriere calvaire	8h54	10h06	11h18	-
Cité robert guinet	8h56	10h08	11h20	-
Cimetiere	8h58	10h10	11h22	-
Centre ville	9h06	10h18	11h30	-
Centre commercial	9h13	10h25	11h37	-
La corba (Mr bricolage)	9h16	10h28	11h40	-
Place du commerce	9h20	10h32	11h44	-
La griere centre bd des vendéens	9h22	10h34	11h46	-
Sainte-anne	9h26	10h38	11h50	-
Maupas (Léo Lagrange)	9h28	10h40	11h52	-
Centre commercial	9h42	10h54	11h56	-
Centre ville (place)	9h49	11h01	12h03	-
Cimetiere (ancien)	9h52	11h04	12h06	-



EMPLOI PARCOURS DE LA 2^E CHANCE : NE RESTEZ PAS DANS LA PRÉCARITÉ, SAISISSEZ VOTRE CHANCE !

Vous avez entre 18 et 30 ans ? Vous avez décroché de votre formation mais vous souhaitez préparer un véritable projet professionnel vers une formation qualifiante ? Vous êtes demandeur d'emploi et résidez en Vendée ?

La Maison départementale de l'emploi et du développement économique (MDEDE) vous propose de vous remettre sur les rails avec une formation rémunérée (sous conditions) de 9 mois (25 semaines dont 8 à 11 semaines en entreprise) sur Luçon et ses alentours. Pour bénéficier de cette formation appelez le numéro vert suivant **0 800 850 865** ou adressez-vous à la Mairie.

■ Dominique ROBIN
Adjoint au Maire en charge des affaires sociales

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Liam GUIGNARD - 21 juin
- Lucien MATYNIA - 24 juin
- Ambre TARTEAUT - 30 juillet
- Agathe VAUX KWAPINSKI - 10 août
- Jarod GRESSET - 12 août
- Valentina GUIEAU - 20 août
- Rose BRYJA MATON - 20 novembre
- Lili-Jade PERRAUDEAU - 6 décembre

MARIAGES

- Magali MENDIGAL & Mickaël THUREAU - 9 août
- Valérie BONNIERE & Anthony CLERGEAU - 21 septembre
- Pauline LAMOTTE & Guillaume LEFEBVRE

de LABOULAYE - 27 septembre

- Sylvie CHARNEAU & Fabrice BUTON - 9 novembre

DÉCÈS

- Gaëtan BATTAGLIA - 16 juin
- Roseline BESSIERE - 21 juin
- Claudine BASILLE - 22 juin
- Michèle ROCUET - 28 juin
- Mauricette MALOIGNE - 11 juillet
- Jeannine MITARD - 22 juillet
- Simonne CARRÉ - 23 juillet
- Monique CHAIGNE - 28 juillet
- Marie POMMERAUD - 10 août
- Bernadette BENOIST - 13 août
- Jeanne GOYAT - 17 août
- Louis JOUANNAUX - 23 août
- Jeannine VERNHES - 2 septembre
- Michèle JULLIOT - 4 septembre
- Lydie RAGOT - 13 septembre
- Marcel RABAUD - 14 septembre

- Maryvonne LANDRY - 18 septembre
- Julien BERNAZ - 22 septembre
- Germaine POIRAUD - 25 septembre
- Christian MALOIGNE - 28 septembre
- Gilbert FRÉMIT - 2 octobre
- Michel GENETAY - 14 octobre
- Jeannine PLANCHE - 22 octobre
- Marcel POIRAUD - 31 octobre
- Blanche GRELAUD - 2 novembre
- Jean-Michel ROUSSEAU - 6 novembre
- Louise BOURASSEAU - 12 novembre
- Geneviève BOUTES - 13 novembre
- Marie LE MEN - 23 novembre
- Jean-Claude LACHAUD - 28 novembre
- Marie LORIEAU - 28 novembre
- Henri MARIE - 3 décembre
- Paul BILLAUD - 5 décembre
- Fernand PÉCHEREAU - 5 décembre
- Jeanine BERGER - 7 décembre
- Gisèle AUBLANT - 11 décembre



MAIRIE DE LA TRANCHE-SUR-MER

Rue de l'Hôtel de Ville

85360 LA TRANCHE-SUR-MER

🕒 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

9h30 à 12h30 et 14h30 à 16h30

Mardi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Samedi - Permanence :

Du 1^{er} octobre au 31 mars : 9h30 à 12h

Du 1^{er} avril au 30 septembre : 9h à 12h

☎ 02 51 30 37 01 - Fax : 02 51 27 71 62

✉ mairie@latranchesurmer.eu

🌐 www.latranchesurmer.fr



■ Directeur de la publication : Serge KUBRYK

■ Conception graphique : Audrey Bareil communication

■ Impression : Offset 5

■ Crédit photo : Mairie et Office de tourisme de La Tranche-sur-Mer, Shutterstock, Julien Gazeau

■ Dépôt légal : 1^{er} semestre 2020

■ Tirage : 3000 exemplaires

■ La Tranche-sur-Mer Magazine est édité par le :

SERVICE COMMUNICATION

de la mairie de La Tranche-sur-Mer

Rue de l'Hôtel de Ville

85360 LA TRANCHE-SUR-MER

☎ 02 51 30 37 01

✉ mairie@latranchesurmer.eu



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET COORDONNÉES UTILES

■ Pompiers	18
■ SAMU	15
■ Centre antipoison	02 41 48 21 21
■ Gendarmerie	17 et/ou 02 51 30 30 11
■ ENEDIS Dépannage (électricité)	09 72 67 50 85
■ Sauvetage en mer	112 et/ou 02 51 30 31 72
■ CROSS Etel	196 et/ou 02 97 55 35 35
■ Violences conjugales	39 19
■ Femmes battues	02 51 47 77 59
■ SOS Enfants disparus	116 000 et/ou 0 810 012 014
■ Enfance maltraitée	119
■ Drogue Alcool Tabac info service	0 800 231 313
■ SIDA Info service	0 800 840 800
■ Discrimination	08 100 050 00
■ SOS Amitié	02 40 04 04 04
■ Accompagner la fin de vie	0 811 020 300
■ ADMR (service à la personne)	02 52 61 47 47
■ Police municipale	02 51 30 49 08 ou 02 51 30 37 01
■ N° d'urgence et unique pour tous les services en appelant d'un portable (fonctionne même hors réseau)	112
■ Appel d'urgence pour personnes ayants des difficultés pour parler ou d'audition	114

POUR JOINDRE UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

En dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux

■ La nuit de 20h à 8h

■ Le samedi à partir de 12h

■ Les dimanches et jours fériés

116 117

POUR JOINDRE UN PHARMACIEN

En dehors des heures d'ouverture

32 37

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

4 Rue des Nénuphars - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 37 91 - Fax : 02 51 30 13 67

✉ ctm@latranchesurmer.eu

🕒 De 9h à 12h tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

OFFICE DE TOURISME

Rue Jules Ferry - 85360 La Tranche-sur-Mer

☎ 02 51 30 33 96 Fax : 02 51 27 78 71

✉ contact@latranchesurmer-tourisme.fr